

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 25 FEVRIER 2019

OBJET / GAIA

**Etude signalétique
de la commune :
désignation bureau
d'étude**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
18 février 2019

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarrien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 25

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othateguy, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, Mme Nathalie Aïçaguerre, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza, Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Afin d'améliorer l'image et l'attractivité de l'ensemble de son territoire, la commune envisage pour 2019, une étude signalétique directionnelle, commerçante et d'intérêt local de la ville de Cambo-les-Bains.

Cette étude orientera et assistera la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation et la personnalisation des espaces communs en vue de créer une signalisation des sites d'intérêt local, les activités commerciales économiques et touristiques.

Le marché de prestations de services étant inférieur à 25 000 € HT, une consultation simple a été lancée, selon la réglementation des marchés publics en vigueur, en date du 30 novembre 2018. Elle a pour objet :

- Le diagnostic de l'offre et des outils de signalétique en place sur le territoire,
- Une stratégie retranscrite dans la chartre signalétique,
- Un schéma directeur comprenant la rédaction d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) respectant la stratégie retenue.

Quatre sociétés professionnelles exerçant dans ce domaine ont été consultées.

A la date de remise des offres, le lundi 7 janvier 2019, trois sociétés ont transmis leur proposition par voie dématérialisée :

- MJ Studio,
- AG Carto,
- PBO Design.

Après l'analyse des offres selon les critères de sélection mentionnés dans le document de consultation et à l'issue de la réunion qui s'est tenue le lundi 28 janvier 2019, la commission MAPA propose de retenir le candidat ayant remis l'offre considérée économiquement la plus avantageuse soit le société PBO Design pour un montant HT de 9 480 €.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Patrice Dor et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne la société PBO Design attributaire du marché pour un montant de 9 480 € HT,
- Autorise Mme le Maire à signer le marché et toute pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/02/2019